

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18730 - 73ÈME ANNÉE

**Le gouvernement veut tout remettre en cause d'ici le mois de septembre**

**Le 3e tour social a déjà commencé**



Le gouvernement veut aller plus loin que la loi El-Khomri à l'origine d'importantes manifestations l'an dernier.

Avec plus de 300 députés, le gouvernement a les moyens d'appliquer le programme d'Emmanuel Macron. Il compte avoir modifié le Code du Travail au mois de septembre sans que les députés ne puissent débattre du texte et le modifier par des amendements. Les travailleurs sont prévenus, le 3e tour social a déjà commencé.

**L**es élections législatives viennent de se terminer. La République en marche (LREM), parti créé au lendemain de l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République voici un peu plus d'un mois dispose de plus de 300 sièges. C'est au-delà de la majorité absolue. Le président de la République dispose donc des moyens de mener sa politique. Depuis la nomination du nouveau gouvernement, le travail sur deux projets de loi a déjà commencé : la moralisation de la vie politique et la modification du Code du Travail. Le second concerne directement les travailleurs, qu'ils aient ou non un emploi. C'est un véritable acte 2 de la loi El-Khomri, qui s'étend aux salariés victimes du chômage. Il veut aller plus loin que le projet présenté par Myriam El-Khomri, et dont l'impopularité explique sans doute la défaite de l'ex-ministre du Travail aux législatives. Il porte en lui la remise en cause du socle social hérité du programme du Conseil national de la Résistance mis en œuvre à partir de 1945, étendu en droit aux départements d'outre-mer par la loi du 19 mars 1946, mais après plusieurs décennies de luttes dans les faits à La Réunion.

### Fin des conventions collectives

Le projet de loi consacre la priorité accordée à l'accord d'entreprise sur les conventions collectives et la loi, même si cet accord est moins favorable aux travailleurs. Il déplace donc le dialogue social à l'endroit où le rapport de forces est le moins favorable aux salariés, et enlève aux salariés les protections obtenues par les syndicats à l'échelle des branches. Ce principe réduit à néant le bénéfice de l'extension des conventions collectives à La Réunion, puisque ce sera l'accord d'entreprise qui primera.

Un autre aspect de ce projet sont de nouvelles facilités accordées aux patrons qui veulent licencier sans pour autant que la santé de l'entreprise soit touchée par des difficultés économiques irrémédiables.

Alternatives économiques révèlent que le projet prévoit de faire passer de 10 à 30 le nombre de licenciements en trente jours nécessitant l'obligation de déclencher un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et de consulter les représentants du personnel, donc les syndicats. Le mensuel précise également que l'employeur ne serait plus obligé de proposer des mesures individuelles et par écrit de reclassement. Un simple annonce en interne dans l'entreprise suffirait, à charge ensuite aux salariés de se positionner. Les critères permettant de protéger des employés particulièrement vulnérables seraient également remis en cause.

### Porte ouverte aux licenciements abusifs

Enfin, les difficultés économiques permettant légalement à un patron de justifier des licenciements dans la

filiale d'un grand groupe ne s'appréciera plus à l'échelle de la totalité des établissements disséminés dans différents pays, mais uniquement à l'intérieur d'un État. Cette mesure avait été proposée dans la loi El-Khomri, elle avait dû être retirée sous la pression mais elle revient. La conséquence, c'est de permettre à une multinationale d'organiser artificiellement des pertes dans une filiale pour licencier selon un motif économique, alors que le groupe en général et notamment ses actionnaires sont eux en très bonne santé.

Autre mesure dévoilée par Alternatives économiques : autoriser même dans les entreprises de moins de 1.000 salariés les licenciements économiques en cas de reprise par un autre patron. Ce qui ouvre la voie à des suppressions de poste importantes en cas de changement de propriétaire. Les licenciements n'obéiraient plus aux critères fixés actuellement par la loi, mais seraient fonction des intérêts du repreneur.

### Moins de droits pour les chômeurs

À ces mesures destinées à faciliter les licenciements s'ajoutent d'autres qui diminuent les droits des chômeurs. C'est notamment la radiation au bout de deux offres d'emploi refusées. Autrement dit, le gouvernement compte réduire le niveau de protection des travailleurs à tous les niveaux, tout en affaiblissant les syndicats. Cela ne peut conduire qu'à faire pencher nettement la balance du dialogue social du côté des patrons. C'est un retour à la situation qui existait avant la Seconde guerre mondiale.

Ce que des décennies de luttes ont permis d'arracher pour le progrès social, le gouvernement ambitionne de tout remettre en cause en à peine deux mois. Tout doit en effet être bouclé au mois de septembre. Le pouvoir mise sur les vacances d'été en France qui sont traditionnellement les mois les moins propices à la mobilisation.

Les travailleurs sont prévenus, le troisième tour social a déjà commencé.

**M.M.**

## Edito

# Jusqu'à 75 % des êtres humains touchés par des canicules mortelles

**A** l'heure où 50 départements sont en alerte canicule en France, une étude parue dans la revue *Nature Climate Change* citée par le *Journal de l'Environnement* indique qu'un tel phénomène sera toujours plus fréquent. La seule incertitude concerne la population mondiale qui sera concernée par ce phénomène. Actuellement, près d'un tiers des êtres humains sont exposés à des températures caniculaires potentiellement mortelles pendant plus de 20 jours par an. Ils sont concentrés sur 15 % de la superficie mondiale répartie en Afrique australe, le Nord de l'Inde, l'Asie du Sud-Est, le Sud du Moyen-Orient et le Nord de l'Australie.

Deux scénarios sont envisagés. Si la hausse des températures se limite à 1,7 degré au cours du siècle, alors ce serait près de 48 % de la population mondiale qui serait affectée par des périodes potentiellement mortelles de canicule, soit au moins 5 milliards d'être humains à ce moment-là. Pour maintenir la hausse des températures à 1,7 degré maximum, d'importants efforts d'atténuation sont à faire. Le réchauffement climatique se fera encore plus sentir qu'aujourd'hui, et des mesures d'adaptation seront nécessaires. Car dans ce scénario le plus optimiste, le Sud de l'Europe, le Sud des États-Unis et notre région verraient la canicule potentiellement mortelle durer plus de 50 jours par an.

Mais si l'Accord de Paris n'est pas appliqué et que la pollution observée aujourd'hui poursuit le même rythme, alors la hausse de la température moyenne du globe sera supérieure à 4,5 degré. Dans ce cas, ce seront alors 75 % de la population mondiale qui connaîtraient des épisodes caniculaires tous les ans pendant plus de 20 jours. 75 % de la population mondiale en 2100, cela veut dire plus de 7,5 milliards d'êtres humains, soit l'équivalent de la population mondiale aujourd'hui. Les régions touchées par au moins deux mois de canicule mortelle par an seront encore plus étendues. Voilà le monde que connaîtront les enfants qui naissent aujourd'hui et leurs descendants, si les dirigeants privilégient une politique au fil de l'eau plutôt que d'anticiper les problèmes à venir.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Un facteur à ne pas négliger

# Attaques de requin et changement climatique

**Le réchauffement climatique pour La Réunion, ce ne sont pas seulement la hausse du niveau de la mer ou la menace sur les coraux. Son impact ne doit pas être négligé dans la recherche des causes des attaques de requins. Cela suppose alors des solutions durables, comme toutes les autres mesures d'adaptation au changement climatique.**

**D**ans son édition du 18 juin, la version en ligne du quotidien « Libération » s'intéresse aux attaques de requins à La Réunion. En effet, le même jour, un adepte de bodyboard avait été attaqué par un squalo à Saint-Gilles. Voici un extrait de cet article :

« Pour les scientifiques, ces attaques sont avant tout le résultat d'une équation simple : la hausse de la population mondiale, accompagnée du développement des activités nautiques, surf en tête, accroît naturellement les possibilités d'interaction entre l'homme et l'animal. « Avec l'augmentation des températures de l'air, causée par le changement climatique, les gens passent également plus de temps à la plage et dans l'eau, menant à une augmentation des interactions entre les requins et les humains », ajoute Blake Chapman.

La hausse des températures de l'eau et la multiplication des événements climatiques extrêmes, comme les cyclones ou les tornades, auraient dès lors un impact sur le comportement et les mouvements des requins.

Même constat pour Chris Lowe,

directeur du Shark Lab de la California State University. « Alors que ce sont des migrateurs, nous avons vu des requins apparaître dans des endroits où ils ne vont pas normalement et y rester. » Le changement climatique aggrave également le phénomène naturel El Niño, qui se produit tous les cinq à sept ans et qui est marqué par un réchauffement des eaux du Pacifique. Coïncidence ? Les dernières années où il y a eu le plus d'attaques de requins dans le monde correspondent aux années 2009-2010 et 2015-2016, marquées par deux épisodes El Niño particulièrement forts. »

Cet extrait indique que le réchauffement du climat est un facteur à prendre en considération au sujet de ces attaques. La hausse des températures amène un public toujours plus nombreux sur les plages, tout en dérégulant la circulation des courants marins ce qui modifie le territoire de chasse des requins.

La mécanique du changement climatique est enclenchée, cela suppose donc que des mesures prises pour réduire le risque devront dans ce cas être permanentes. Parmi les remèdes proposés figure la pêche intensive des requins. Or, la popula-

tion des requins se réduit déjà et plusieurs espèces sont en danger d'extinction. Dans son environnement, le requin était le prédateur au sommet de la chaîne alimentaire depuis plusieurs centaines de millions d'années. Était, car aujourd'hui, le plus important prédateur des mers est l'être humain, capable de pêcher 100 millions de requins par an.

La baisse drastique de la population de requins entraîne la multiplication de celles d'autres espèces. L'article rappelle que les méduses sont responsables d'une cinquantaine de décès par an, soit au moins dix fois plus que les morts causées par les attaques de requins. Les méduses sont une proie très appréciée par les thons, mais la surpêche de ce prédateur a entraîné leur prolifération.

La crise requin rappelle que la solution à ce type de problème ne peut être que globale, car elle met en jeu de nombreux facteurs dont celui du changement climatique qui ne doit pas être négligé.

## In kozman pou la rout, dézyèm morso

### « La mor in vyé moun sé in bibliotèk k' i bril »

Moin lé sir désèrtin moun, kan va lir sa, va pans Justin i konfonn la règ avèk in katapar. Nana bann vyé savan k'i mor, mé nana trépé. Nana bann vyé kouyon k'i mor mé sa nana an kantité... Kan moin la fine ékri sa, i fo mi kalkil in kou. Pou kosa ? Pars lé fasil di sa, mé i fo mi domann amoin si lé vré, mé mi pans la pa vré. Pou kosa ? Pars in moun dann in vi, sirtou si la vi lé long, nana lo tan pou armas dann son tèt, mé pa solman, in gran kantité z'afèr. Toulmoun nana sink sans é so bann sans la sa i travaye toultan : kisoï zorèy pou antann, lo né pou santi, la po pou touché, la lang pou goûté, lo zyé pou gardé. Armète avèk sa tout kalité méoir nou nana épi nout l'intélizans pou trouv in z'èsplyasyonn. Alala pou kosa, moin lé dakor avèk lo kozman zordi. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot tète la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

## Un article de Salim Lamrani -3-

# 50 vérités sur Ernesto « Che » Guevara

**C**he Guevara se distingue très vite par son audace et ses capacités de leader. Fidel Castro se remémore les premiers moments : « Lors du premier combat victorieux, le Che était déjà soldat de notre troupe et, en même temps, il était toujours médecin. Lors du deuxième combat victorieux, le Che n'était pas seulement soldat mais le soldat le plus distingué de ce combat, réalisant pour la première fois l'une de ces prouesses singulières qui le caractérisaient dans toutes les actions [...]. C'était l'une de ses caractéristiques essentielles : la disposition immédiate, instantanée, à se porter volontaire pour réaliser la mission la plus dangereuse. Et cela, naturellement, suscitait l'admiration, la double admiration vis-à-vis du compagnon qui luttait avec nous, qui n'était pas né sur cette terre, qui était un homme aux idées profondes, qui était un homme dont l'esprit bouillonnait de rêves de lutte dans d'autres parties du continent, mais qui disposait de cet altruisme, de ce désintéressement, de cette disposition à faire toujours ce qui était le plus difficile, à constamment risquer sa vie ».

**F**idel Castro décide de le nommer commandant en juillet 1957 et Guevara prend la tête d'une deuxième colonne appelée « Colonne n°4 » pour tromper l'ennemi sur le nombre de guérilleros. Guevara est le premier à obtenir ce grade, bien avant Raúl Castro.

**I**mplacable avec les traîtres, les assassins, les voleurs et les violeurs à qui il applique la peine capitale, Guevara se montre en revanche généreux avec les soldats ennemis faits prisonniers auxquels il accorde la plus grande attention, ainsi qu'avec les blessés. Guevara relate un épisode à ce sujet : « En prenant d'assaut le premier camion, nous avons trouvé deux soldats tués et un blessé qui dans son agonie faisait encore mine de se battre. Il a été achevé sans que lui soit laissé la possibilité de se rendre, ce qu'il ne pouvait faire car il était à demi inconscient. Cet acte de vandalisme a été réalisé par un combattant dont la famille avait été anéantie par l'armée de Batista. Je lui ai reproché violemment son acte sans me rendre compte qu'un autre soldat blessé m'entendait. Il s'était

glissé sous des couvertures et était resté sans bouger sur la plateforme du camion. En entendant cela, et les excuses fournies par notre camarade, le soldat ennemi s'est signalé à nous en nous demandant de ne pas le tuer ; une balle lui avait fracturé la jambe et il est resté étendu au bord du chemin tandis que les combats se poursuivaient dans les deux autres camions. Chaque fois qu'un combattant passait à côté de lui, l'homme criait : 'Ne me tuez pas, ne me tuez pas, le Che a dit qu'on ne tuait pas les prisonniers !' »

**E**n 1958, Fidel Castro décide de nommer le Che à la tête de l'Ecole militaire nouvellement créée pour former les futurs guérilleros, afin de le protéger de son caractère trop téméraire : « Le Che était un soldat sans équivalent. Le Che était un chef sans équivalent. Le Che était, d'un point de vue militaire, un homme d'une capacité extraordinaire, d'un courage extraordinaire, d'une agressivité extraordinaire. S'il avait un talon d'Achille était sa témérité excessive, son mépris absolu du danger ».

**E**n juin 1958, Guevara forme la Colonne n°8 avec les nouvelles recrues pour faire face à l'offensive finale lancée par Batista un mois auparavant en dépêchant 10 000 soldats à la Sierra Maestra pour écraser la guérilla.

**L**e 31 août 1958, après l'échec militaire de la dictature, Fidel Castro lance une contre-offensive afin d'étendre la guérilla à tout le pays et ordonne au Che et à Camilo Cienfuegos de marcher en direction de la capitale. Le périple de plus de 500 kilomètres met la troupe à rude épreuve, harcelée par les inclemences de la nature et l'armée gouvernementale. Dans une lettre à Fidel Castro, Cienfuegos raconte les souffrances endurées durant leur odyssée : en trente et un jours de marche, ils mangent seulement onze fois dont « une jument crue et sans sel ». « Seules les insultes et les menaces en tout genre arrivaient à faire avancer cette masse épuisée ».

**D**ans la zone de Villa Clara, le Che crée le « Peloton suicide » intégré de guérilleros aguerris, chargés des missions les plus difficiles : « Le 'Peloton suicide'

était un exemple du moral révolutionnaire et se composait uniquement de volontaires triés sur le volet. Cependant, chaque fois qu'un homme mourait – et cela arrivait lors de chaque combat –, au moment de la désignation du nouvel aspirant, les recalés offraient des scènes de douleurs qui allaient jusqu'aux pleurs. Il était curieux de voir les jeunes guerriers [...] montrer leur jeunesse en laissant couler quelques larmes, pour ne pas avoir eu l'honneur d'être en première ligne de combat de mort ».

**L**e 28 décembre 1958, Guevara lance l'attaque contre la ville de Santa Clara, dernier bastion du régime avant La Havane, renforcé par des troupes dix fois supérieures au nombre de guérilleros qui ne dépassaient pas les 300 hommes. La bataille s'achève avec la capture du train blindé en provenance de la capitale avec les renforts. Néanmoins, les rebelles en payent le prix fort. Guevara rapporte un témoignage à ce sujet : « Je me souviens d'un épisode qui était révélateur de l'esprit de notre force dans ces jours finaux. J'avais admonesté un soldat qui s'était endormi en plein combat et il me répondit qu'on l'avait désarmé car un tir lui avait échappé. Je lui répondis avec mon ton sec habituel : 'Obtiens un autre fusil en te rendant désarmé en première ligne de combat ... si tu es capable de le faire'. À Santa Clara, alors que j'étais en train de reconforter les blessés, un moribond me toucha la main et me dit : 'Vous vous souvenez Commandant ? Vous m'aviez envoyé chercher une arme à Remedios... la voici'. Il s'agissait du [même] combattant [...], heureux d'avoir pu démontrer son courage. Telle est notre Armée rebelle ».

**E**n apprenant la chute de Santa Clara aux mains des rebelles, Batista décide de fuir dans la nuit du 1er janvier 1959 vers la République dominicaine. Fidel Castro ordonne à Guevara et à Cienfuegos de se diriger vers La Havane et de prendre le contrôle des casernes de Columbia et de la Cabaña.

À suivre

Salim Lamrani

# Oté

## Sé an ba lo mir k'i oi lo mason !

*Ala in n'afèr lé fète ! La Rényon nana sète dépitè. Ni koné nonm azot, mèm nou la fine oir azot, é d'aprè moin la pa in bann zéro la gos in shif. Mi pans zot sar dakor avèk moin pars la pa bézoin sort politéknik pou konprann sak mi di.*

*Astèr in késtyon : mi domann amoin si La Rényon lé sovè avèk sa. D'aprè sak mi antann dann radyo pèkal nana demoun i kroi, sète moun bandé konmsa, i sava travaye pou La Rényon donk pèrmète anou d'ansort anou.*

*Moin lé pa si sir ké sa é nana, pou moin, in rézon prinsipal. Lékèl ?*

*Si lé vré, é mi kroi k'lé vré, nout péi La Rényon néna in gran lanspèk pou anpèsh ali avansé é lanspèk la i apèl lo néo kolonyalis. Si nout bann dépitè i pé lite pyé z'a pyé kont lo néokolonyalis pétète i pé fé fèr anou dé pti pa. Sansa ni sa pèrd ankor lo tan. Pou kosa ?*

*Pars, moin lé pa sir lo sète dépitè i partaz nout poinn vizé dsi la sityasion dann La Rényon é si zot i partaz pa sak mi apèl nout poinn vizé, mi oi pa zot sobate kont lanspèk moin la mark an o la... Mi di pa zot i travaye arpa, mi pans mèm zot va travaye in bonpé. Mé dann kèl sans ? Si la pa pou bate atèr lanspèk moin la mark an o la, donk lo néokolonyalis, ébin zot va travaye initil sof mon réspé, kansréti pou dévlop nout péi.*

*Si zot i partaz nout poinn vizé konm désèrtin i di an misoukant, é si zot i fé pa arien pou fé gingn lo zidé zot i partaz, dizon zot va travaye pou gingn zéléksyon mé pa pou fé gingn nout péi.*

*Ala pou kosa mi pans, zordi, La Rényon la pa fé in pa an avan, kan li la mète sète dépitè anlèr... Kosa zot i di dann mon trou d'zorèy ? Zot i di, moin lé dann l'èrèr ? Bin alor, mi èmré bien i prouv amoin moin lé dann l'èrèr, pa avèk la blag, mé avèk l'aksyon.*

*Sé an ba d' lo mir k'i oi lo mason.*

*Justin*